

Les aspirations professionnelles des actifs ayant sollicité Transitions Pro en 2023

LOT-ET-GARONNE

En 2023, ce sont plus de 5300 actifs qui ont sollicité les dispositifs de Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine pour initier une nouvelle vie professionnelle parmi lesquels 229 résidents du Lot-et-Garonne soit 4% des demandes totales (Proportion similaire à 2021 et 2022).

Quel a été leur parcours ... ?

Le Projet de Transition Professionnelle :

En 2023, 2212 salariés ont sollicité le dispositif PTP. Parmi leurs demandes, plus de 2090 sont passées en commission et 1475 ont été acceptées, soit un taux d'acceptation de 70 %.

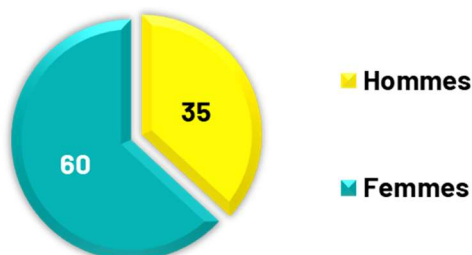
Avec **95** demandes et **57** dossiers financés, le département du Lot-et-Garonne représente **4%** des dossiers déposés et financés durant cette période. Le taux d'acceptation dans le département est de **64%** soit **6 points de moins** que le taux régional en 2023.

2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
PTP TPNA	2212	2093	1475
PTP LOT-ET-GARONNE	95	89	57

Quelques graphiques* sur les caractéristiques des demandeurs.

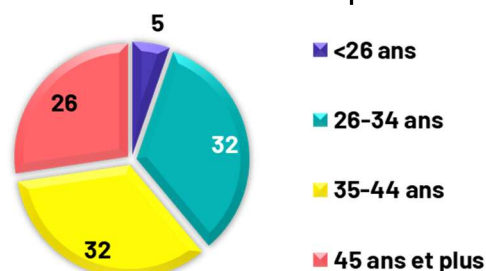
(*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



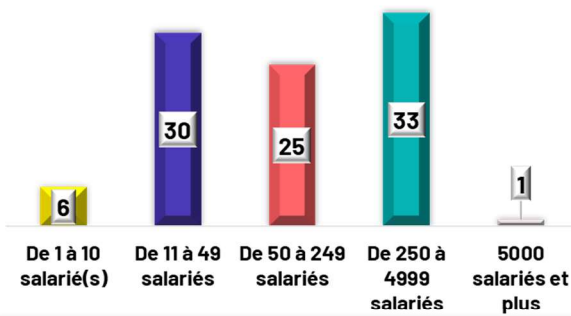
Les femmes sollicitent davantage le dispositif comme dans les autres départements.

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



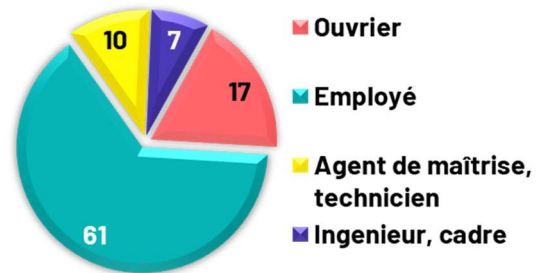
Le dispositif attire principalement les plus de 35 ans pour entamer leur deuxième partie de carrière.

Taille des entreprises des demandeurs



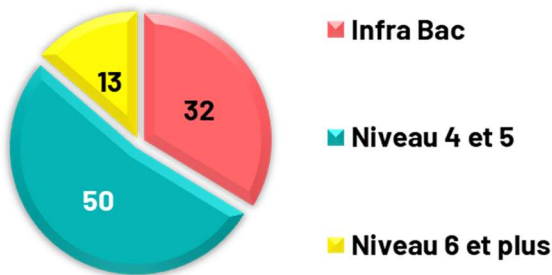
Les deux tiers des demandeurs travaillent dans des TPE-PME.

Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



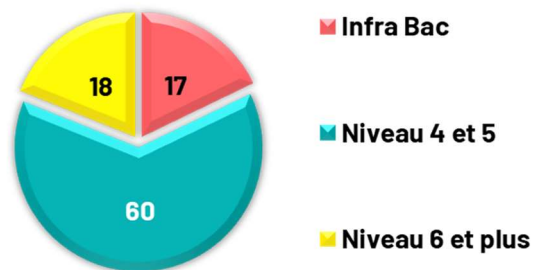
Également outil de promotion sociale, le dispositif est sollicité près de 8 fois sur 10 par les employés et les ouvriers.

Niveau d'étude initial des demandeurs



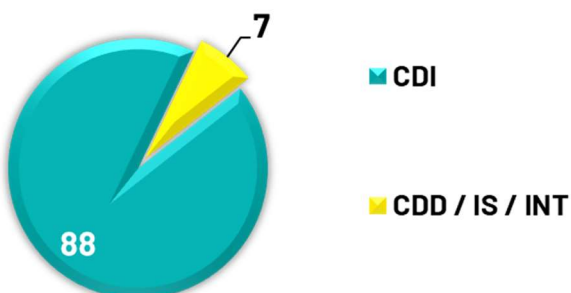
Les bas niveaux de qualification candidats au dispositif représentent plus d'un tiers des demandes.

Niveau d'étude visé par les demandeurs



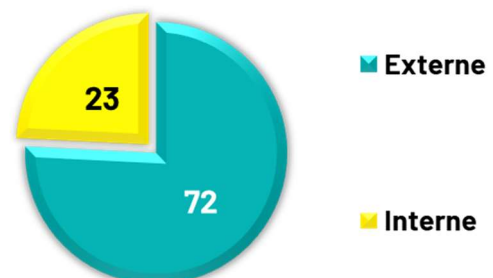
Près de 8 demandes sur 10 au dispositif visent une certification au moins de niveau bac ou plus.

Type de contrat des demandeurs



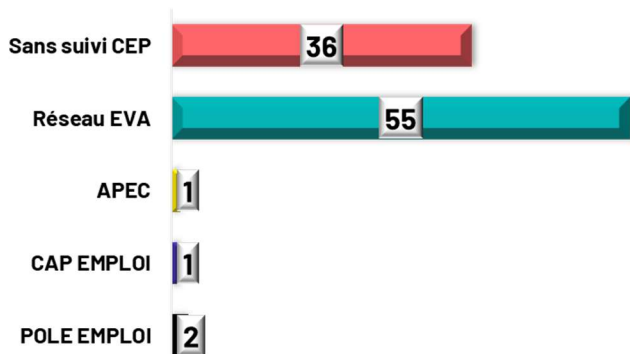
Comme dans les autres départements, les demandes de salariés en CDD, intérim, ou intermittents sont très faibles. Cela montre la nécessité de communiquer sur cette opportunité de sécuriser leur parcours.

Mobilité visée par les demandeurs (Interne ou externe à l'entreprise)

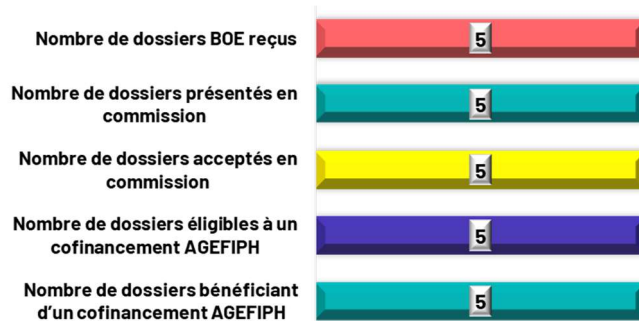


Comme dans la plupart des départements, la grande majorité des demandeurs visent une mobilité externe. Toutefois dans le Lot et Garonne, on relève davantage de projets de mobilité interne.

Accompagnement CEP des demandeurs



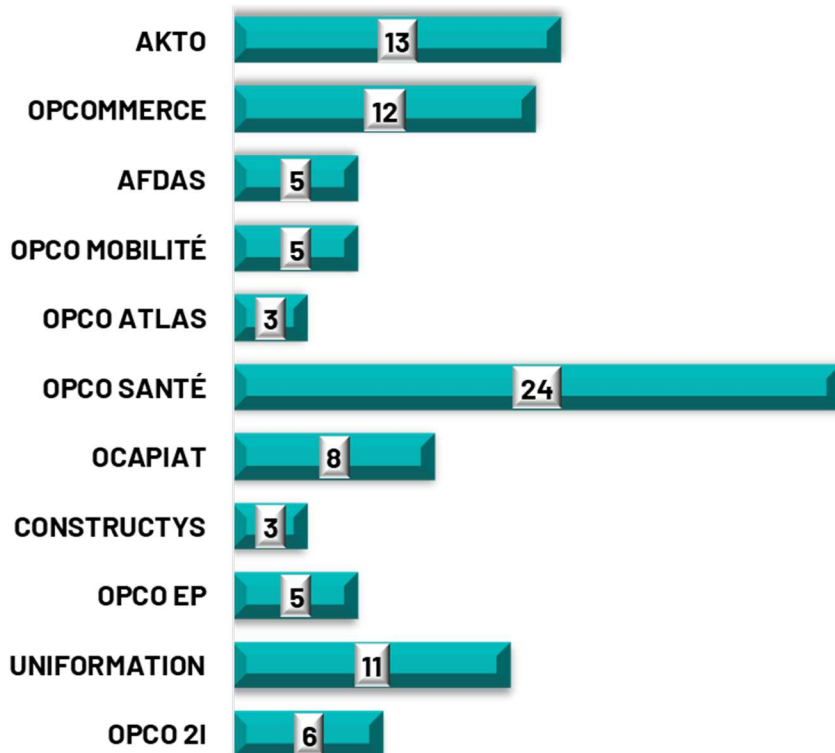
Focus sur les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi



Comme en 2022, on observe encore des marges de progrès dans le Lot-et-Garonne où un peu plus de 6 candidats sur 10 ont bénéficié d'un accompagnement (77% au niveau régional).

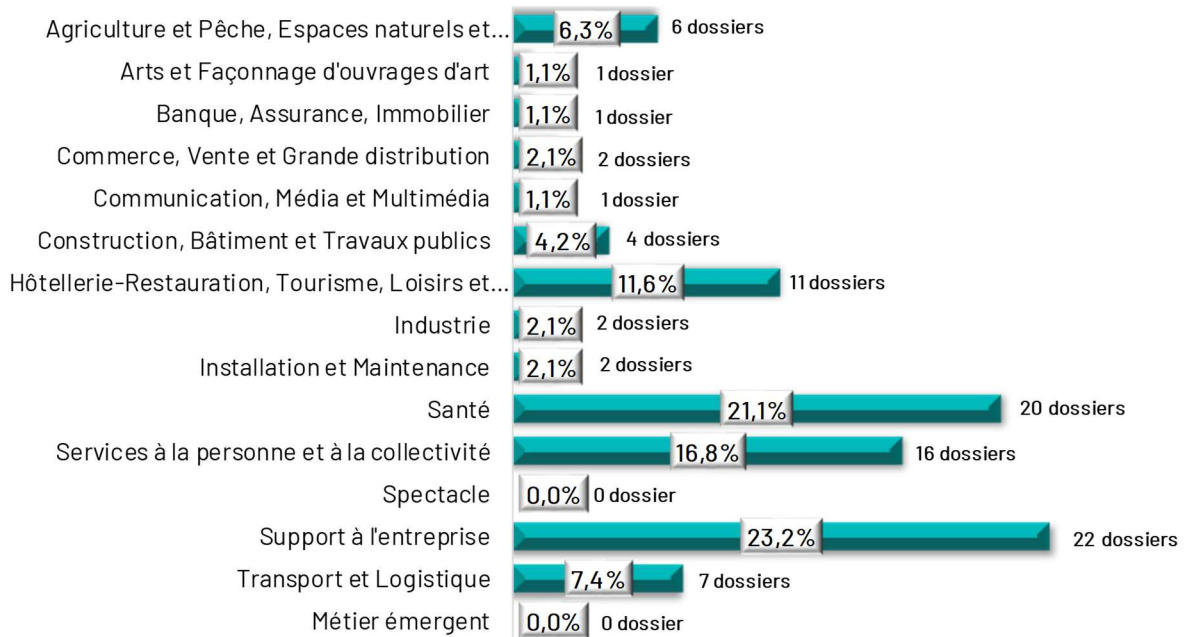
Le département du Lot-et-Garonne représente 2% des demandes BOE en 2023. Dans le département, les dossiers « BOE » représentent 9% des dossiers acceptés.

Répartition des demandeurs par opérateur de compétence (OPCO)



Les OPCO les plus concernés par les réorientations des salariés du département sont OPCO SANTÉ, AKTO ainsi que l'OPCOMMERCE. Ce qui tranche avec le régional où OPCO MOBILITÉS prend la 3^{ème} place en lieu d'AKTO.

Les secteurs visés par les demandeurs



Le palmarès des secteurs qui attirent le plus est similaire aux tendances régionales. Le support à l'entreprise, la santé ainsi que le service à la personne et à la collectivité sont les secteurs les plus prisés.

+ Les 5 métiers les plus financés.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	11
M1805	Études et développement informatique	5
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	3
G1204	Éducation en activités sportives	3

Ces métiers représentent **44%** des dossiers financés émanant des salariés du département du Lot-et-Garonne.

+ Les refus.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
G1204	Éducation en activités sportives	3
K1403	Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	3
M1502	Développement des ressources humaines	2
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	2
M1302	Direction de petite ou moyenne entreprise	2

Ces métiers représentent **38%** des dossiers refusés.

+ Les 5 formations les plus financées.

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	11
RNCP37674	TP - Développeur web et web mobile	5
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	3
RNCP37274	TP - Conseiller en insertion professionnelle	3
RNCP37121	TP - Comptable assistant	3

Ces formations représentent 44% des demandes acceptées.

+ Les formations refusées par manque de budget, d'éléments probants sur la faisabilité de la transition ...

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP37121	TP - Comptable assistant	2
RNCP36836	CA - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	2
RNCP37191	BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »	2
RNCP32351	TP - Guide accompagnateur touristique	2
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	1

Bien que chaque année, un certain nombre de demandes concernent des métiers en tension, notre enveloppe budgétaire ne nous permet pas de financer tous les dossiers. La dynamique partenariale doit être maintenue avec tout l'écosystème de l'emploi, de l'orientation et de la formation pour renforcer nos capacités financières et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

Le dispositif démissionnaire :

En 2023, plus de 2350 salariés ont sollicité le dispositif démissionnaire, qui permet à des salariés en activité de se reconvertir, soit en se formant sur un nouveau métier, soit par le biais d'une création ou reprise d'entreprise.

Parmi les dossiers, 2321 sont passés en commission et 2248 ont été acceptés soit un taux d'acceptation de 97%.

Avec **116** demandes, le département du Lot-et-Garonne représente **5%** des dossiers déposés et acceptés durant cette période (Proportion similaire à 2021 et 2022). Comme dans les autres départements, on note également que les salariés en activité sollicitent davantage ce dispositif que le Projet de Transition Professionnelle.

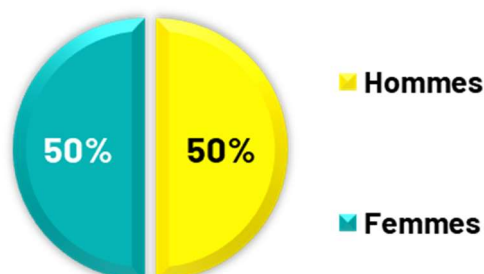
2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
Dispositif démissionnaire TPNA	2354	2321	2248
Dispositif démissionnaire LOT-ET-GARONNE	116	116	114

Plus des deux tiers des demandes avait pour objectif une création ou reprise d'entreprise. Quant aux autres demandes, les salariés souhaitaient démissionner pour se reconvertir sur un nouveau métier par la voie de la formation.

Quelques graphiques* sur les caractéristiques des demandeurs.

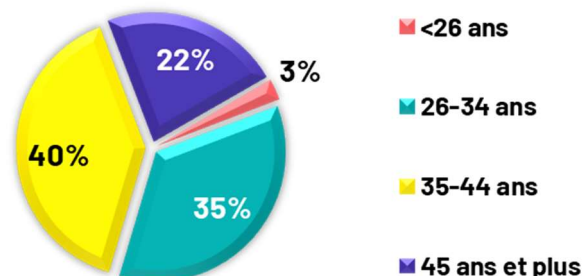
(*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



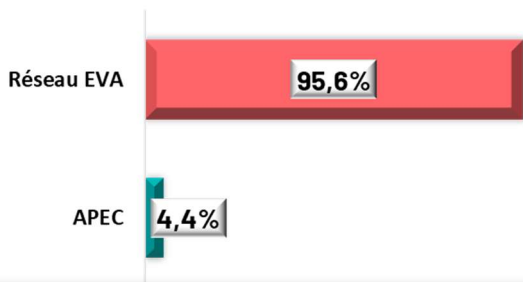
Contrairement aux tendances régionales, où les hommes sont majoritaires, dans le département les femmes sollicitent autant le dispositif que les hommes.

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



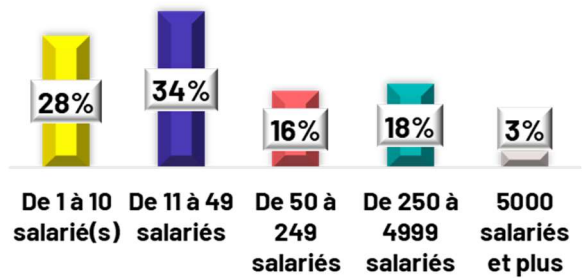
Comme la tendance régionale, près des deux tiers des demandes sont en provenance des 35 ans et plus.

Accompagnement CEP des demandeurs



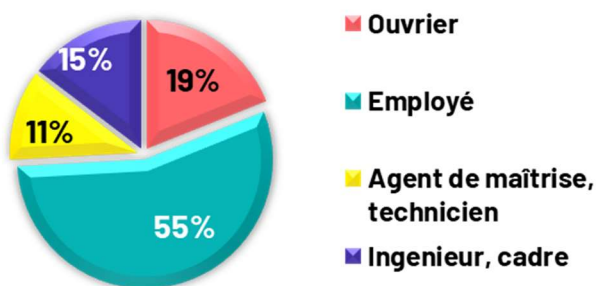
Comme au niveau régional, le réseau EVA a accompagné presque l'intégralité des salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire.

Taille des entreprises des demandeurs



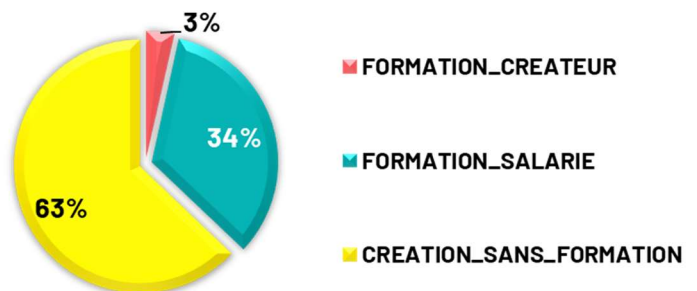
Comme en 2022, plus d'un demandeur sur 2 travaille pour une entreprise de <50 salariés.

Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



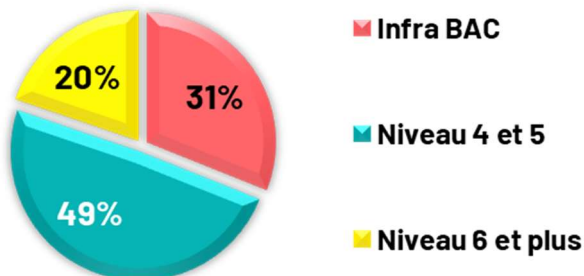
Les ingénieurs et cadres sollicitent moins le dispositif qu'ailleurs (15% contre 21%).

Type de projet des demandeurs



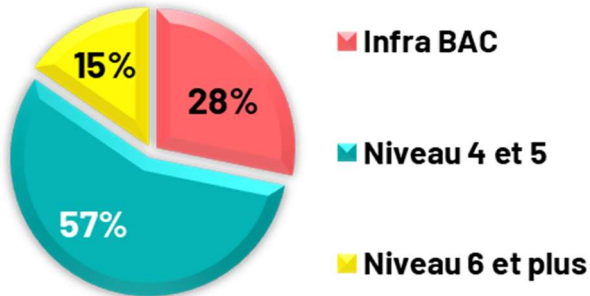
Les salariés du Lot-et-Garonne sollicitent autant le dispositif pour une action de formation qu'au niveau régional.

Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif démissionnaire

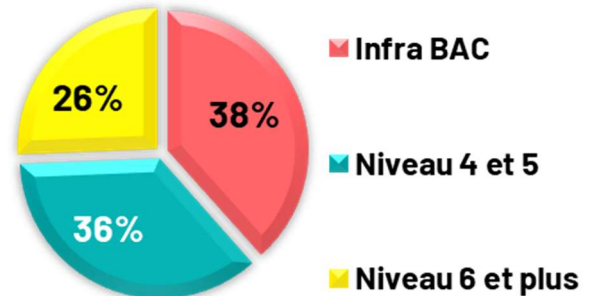


Le dispositif tend à se démocratiser avec près d'un tiers des demandes en provenance de salariés avec un niveau infra-bac.

Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



Niveau d'étude visé par les demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



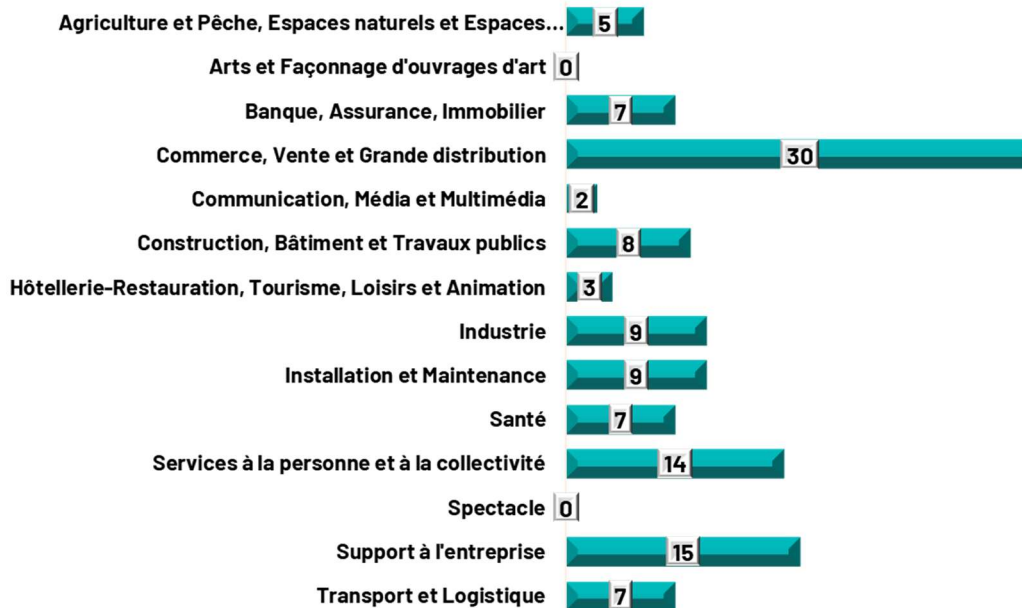
Près des deux tiers des candidats avec un projet de formation visent une certification à minima de niveau bac. Pour les autres, il s'agit principalement de salariés s'orientant vers des métiers où un diplôme niveau infra BAC est suffisant : chauffeur routier, assistante maternelle, ou encore électricien.

+ Exemple des formations demandées par les salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire en 2023.

- ✓ TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR
- ✓ DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER
- ✓ DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER (DEI)
- ✓ ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
- ✓ SECRÉTAIRE ASSISTANT
- ✓ DIPLÔME D'ETAT DE MONITEUR-EDUCATEUR
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL D'ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BÂTIMENT
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE
- ✓ EMPLOYÉE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL

Là encore, on observe qu'un certain nombre de projets de reconversion concerne des métiers en tension.

Les secteurs d'origine des demandeurs



La majorité des demandes proviennent des secteurs du commerce, vente et grande distribution, du support à l'entreprise ainsi que du service à la personne et à la collectivité. Ce qui tranche avec le régional ou le secteur de la construction arrive en 3^{ème} place.

La certification CLÉA:

En 2023, 458 candidats ont été certifiés dans toute la région.

Malheureusement, dans le département, seulement 5 personnes sont allées jusqu'à la certification en 2023. C'est d'autant plus déplorable dans une période où les tensions de recrutement sont fortes et les outils pour remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi sont déployés. Un recours plus important à cette certification est à encourager.

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) :

En 2023, au total en région, 262 salariés ont sollicité le dispositif VAE, 251 dossiers sont passés en commission et 245 ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de 98%.

13 dossiers ont été déposés et 11 dossiers financés durant cette période pour les certifications suivantes :

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	2
RNCP36004	DE - Accompagnant éducatif et social	2
RNCP492	DE - de moniteur éducateur (DEME)	1
RNCP36625	Chargé d'accompagnement social et professionnel	1
RNCP28573	BP - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité Educateur Sportif - 34 mentions (cf liste dans base légale)	1
RNCP1078	BTS - Aéronautique	1
RNCP35506	TP - Assistant de vie aux familles	1
RNCP35527	TP - Responsable d'établissement touristique	1

Transitions Collectives (TransCo):

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés ont déposé une demande de financement.

Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées conjointement par nos équipes et les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles en région, nous en avons identifié **14**, soit plus de **3%**, dans le département, qui connaissaient des mutations importantes, afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

Agencement de lieux de vente
Atelier de découpe
Ravalement, maçonnerie
Transports routiers de fret interurbains
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
Travaux élagage
Vente articles de sport
Vente de textiles

➤ Aucune entreprise du LOT-ET-GARONNE n'a adhéré à TransCo en 2023.